



Dans ce numéro

- ✓ Tribune Libre P2
- ✓ Tribune Libre P3
- ✓ A la découverte de notre patrimoine
- ✓ Le champ photovoltaïque à Olivier Métra P4
- ✓ Parole aux associations P5
- ✓ Festival de théâtre «Les Briardises» P6
- ✓ Marchons vers l'école
- ✓ Informations pratiques p7
- ✓ A vos agendas p8



8^{ème} Edition
2 au 9 Octobre
Lire page 6



Communiqué des directrices des écoles de Bois le Roi. **Il y aura école le mercredi 3 novembre toute la journée.**



A l'étude par la Commission d'Appel d'Offres, le

choix des entreprises qui interviendront dans les travaux de rénovation et d'extension du gymnase ; début des travaux prévisible en novembre prochain.



Remise de médailles du travail en Mairie le 10 septembre dernier ; l'occasion pour Nicole Delporte, Maire, de rappeler l'investissement et le travail de qualité des services municipaux.

L'EDITORIAL DU MAIRE



Une commune partenaire.

Le Conseil municipal du 7 juillet dernier a approuvé à l'unanimité l'aide apportée à l'USB Tennis pour la réalisation de deux terrains dans le cadre de son développement : attribution d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour le remboursement anticipé de l'emprunt contracté pour l'édification de la «bulle» et garantie de la commune pour le nouvel emprunt.

Le Conseil municipal du 15 septembre dernier a approuvé à l'unanimité la motion en faveur de la pérennité du financement de l'Association Pro Quartet, Centre européen de musique de chambre.

La commune de Bois le Roi est particulièrement attachée au partenariat développé avec Pro Quartet, promoteur de concerts exceptionnels dans les églises du sud seine et marnais et d'enseignement de très haute qualité dans les stages pour les élèves des écoles de musique.

Et partenariat pour le rire avec l'association Génération Artistique Héricy et la 8^{ème} édition du festival de théâtre Les Briardises en cette première semaine d'octobre.

Bons spectacles et bonne lecture,
 Nicole Delporte.

SEMAINE BLEUE

Du 18 au 24 octobre, «A tout âge : acteurs, proches et solidaires»

La commune participe comme chaque année à «la Semaine Bleue», semaine nationale des retraités et personnes âgées. «A tout âge : acteurs, proches et solidaires», le thème 2010 est l'occasion de renforcer et de valoriser toutes les contributions qu'apportent nos aînés au sein de notre commune.

Comment contribuer à cette action ? Réunir vos connaissances afin de les transmettre aux jeunes, permettre le rapprochement, apprendre à se connaître, créer des échanges et laisser un témoignage de ce que vous apportez à notre vie locale.

Pour cela différents ateliers seront réalisés avec les jeunes : création d'une fresque, avec l'aide de nos peintres, simulation de plateau de journal télévisé avec l'association Bois le Roi Audiovisuel et Animation, découverte de la nature, apprendre à observer et à reconnaître la faune et la flore qui nous entourent, accompagnée par l'association Rando pour Tous.

Vous souhaitez être acteur de cet événement, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement prendre contact auprès des services Pôle Contact : Murielle Gardner ou Fabienne Graziani au 01 60 59 18 12 ou 01 60 59 18 18 et CCAS : Nathalie Buisson 01 60 59 18 26.

TRIBUNE LIBRE «BOIS LE ROI AUTREMENT»

Chers Bacotes et Bacots, soyez rassurés, votre commune se repose sur un matelas bien rembourré d'argent frais. A chaque conseil municipal où l'approbation des comptes est à l'ordre du jour, la majorité municipale se félicite de sa bonne gestion et de cette thésaurisation. Les choix qu'elle fait de l'emploi de cette manne sont les siens : celui de l'investissement dans son centre multiculturel pharaonique et dévoreur de budget en est le principal.

Se construira-t-il ou ne se construira-t-il pas ? Telle est la question...En attendant, les grands travaux de voirie prévus de longue date, l'enfouissement des réseaux qui y est lié, ainsi que l'assainissement restent en suspens, voire sont remis en cause (pour exemple la suite des travaux de l'avenue Foch, la rue de la Chapelle, la rue des Petits Prés, etc.) Lorsque notre groupe s'enquiert du calendrier de leur réalisation, on nous répond qu'il n'y a pas d'argent pour cela...

Nous avons cependant constaté cet été certaines améliorations : trottoir bitumé rue des Sesçois à la sortie de la gare, cheminement protégé pour piétons et cycles allée de Barbeau, revêtement superficiel rue du Clos de la Cure, quelques rebouchages de trous aléatoires, de-ci de-là, au gré de l'humeur du reboucheur et enfin réfection de l'Avenue Paul Doumer – mais attention, celle-ci, en tant que route départementale, relève des finances du département et non de la commune. En somme, ce qui a coûté le plus cher, ce n'est pas la commune qui l'a réalisé...Mais sachez, chers Bacotes et Bacots, qu'en certaines oc-

casions la commune a tout de même de l'argent à dépenser, reste à savoir si c'est à bon escient. Savez-vous que le magnifique bâtiment de la restauration scolaire (en face de l'église), construit en 2006, présentait dès 2007 de nombreuses malfaçons (sol ondulant, décolllements de carrelages et autres). Qu'auriez-vous fait si de tels désordres étaient survenus dans votre maison neuve ? Vous auriez fait jouer la garantie décennale qui aurait couvert les travaux de remise en état. **Ceux-ci ne vous auraient rien coûté.** Qu'a fait la commune ? Après de laborieuses négociations (de 2007 à 2010) avec le maître d'œuvre et les entreprises fautives, elle a conclu avec eux un protocole transactionnel selon lequel **il reste à la charge de la commune un coût de 11 000 €**, soit 35 % du coût total. Nous nous sommes bien entendu formellement opposés à un tel règlement du litige et à cette dépense totalement injustifiée - pour ménager qui ?... (voir compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2010, point n° 5)

Nous laissons à votre appréciation, chers Bacotes et Bacots, les dysfonctionnements de la gestion actuelle de votre commune et vous encourageons à faire part de vos observations.

Liste «Vivre autrement à Bois-le-Roi» :

Françoise Guériot, Philippe Lebègue, Joseph Quioc, André Damour

TRIBUNE LIBRE «AVEC VOUS A BOIS LE ROI»

DE LA CONCERTATION A BOIS LE ROI ...
«Parlons de la médiathèque. La médiathèque? Quelle médiathèque? Ahhh oui la médiathèque...celle qui est sous les arbres ? Mais non tu sais bien qu'il n'y a plus d'arbre. Ah bon donc on l'a construite? Mais non le juge a dit qu'on arrêterait tout parce que le projet est peut être bancal.»

Ces propos traduisent une réalité, hélas le projet de la médiathèque est bien mal engagé. La liste AVEC VOUS A BOIS LE ROI demande depuis le début la mise en place d'une commissions extra municipale pour :

- instituer un dialogue entre les bacots et la municipalité sur ce projet
- identifier les besoins des bacots
- déterminer ensemble le projet culturel préalable à toute construction

Mais la majorité municipale se refuse à cette concertation, conséquence : projet différé en attendant la décision du Conseil d'Etat qui a déjà estimé qu'il y avait matière à juger. A Bois le roi, tout reste à faire dans le domaine de la démocratie, la liste AVEC VOUS A BOIS LE ROI, réitère sa demande de mettre en place des comités de quartiers, d'ouvrir les séances de débat avec le public lors des conseils municipaux, d'élargir les commissions municipales aux bacots... et ne pas considérer que la concertation se réduit à l'information de ce qui a été décidé. Dernier fait marquant dans notre commune illustrant ce non concertation de la part de la majorité municipale : la place du parking de la gare. Les intercommunalités : «PAYS de SEINE, COMMUNAUTE DE COMMUNE

DE FONTAINEBLEAU-AVON, ENTRE SEINE ET FORET» ont décidé de faire une étude sur les transports à travers ces différentes intercommunalités envisageant entre autre de rendre payant le parking de la gare de BOIS LE ROI, sans analyse préalable d'une part des villes de provenance et d'autre part des raisons qui légitiment que nos concitoyens prennent le train à BOIS LE ROI! Pour tout dire, l'étude n'envisage pas non plus de manière concrète les flux de circulations ! La liste AVEC VOUS A BOIS LE ROI a fait signer sur le parking de la gare une pétition qui a recueilli plus de 300 signatures dans laquelle il est demandé avant toute prise de décision d'envisager préalablement une étude des flux de circulation dans les intercommunalités permettant d'identifier les possibilité de développer au mieux les transports en commun et laissant les parkings gratuits. Cette pétition remise au comité de pilotage a permis d'identifier les villes de provenance de nos concitoyens qui prennent le train : CHARTRETTES, BOIS LE ROI, VAUX LE PENIL, FONTAINE LE PORT, et très certainement à démontrer que nous resterons vigilants sur toutes éventualités de «privatiser» le domaine public, et que nous demandons à ce qu'une réunion publique permette de faire la transparence sur cette étude.

BOIS LE ROI POUR TOUS c'est rendre accessible à tous le logement, l'eau, l'accès à l'école, à la culture et le parking de la gare. Les élus de la liste AVEC VOUS A BOIS LE ROI s'attachent à défendre cette conviction et à développer au sein du conseil et de la commune la responsabilité citoyenne.

Mmes Blais-Perin et Gire, M.Bony

TRIBUNE LIBRE «POUR BOIS LE ROI»

Patience et longueur de temps, disait ce bon La Fontaine font plus que force ni que rage !

En ces temps où chaque projet dépend des subventions publiques, celles de l'Etat, de la Région, du Département, il nous faut naturellement nous en remettre à ces moyens et à leurs procédures d'attribution toujours longues et complexes. L'incurie serait bien d'auto financer les projets, d'instaurer une dette locale et finalement d'alourdir la contribution de nos concitoyens.

Au bout du compte et progressivement les choses se font et ce n'est pas parce qu'elles ont tardées qu'elles n'ont pas été au centre de la préoccupation des élus et de la liste qui les soutient. Ainsi, au fil du contrat triennal de voirie les rues de notre commune s'améliorent, les trous se bouchent et les cheminements s'équipent sans augmentation de la fiscalité locale !

Ainsi en sera-t-il encore pour de prochaines voies.

Ce faisant, les projets avancent avec une détermination qui n'a jamais faibli depuis 2002, celle là même qui a fait dire à certains que la commune n'avait pas vu pareille évolution depuis plus de trente ans. En effet, les modifications de notre société, la composition sociale et la démographie de notre commune, le mode de vie des actifs comme des retraités imposent des changements qui ont nécessité et nécessiteront encore de nouveaux équipements, plus sûrs, plus complexes, plus confortables, plus économes en énergie.

Ces équipements pour la plupart ont été réalisés, deux restent à bâtir pour le bien être, la sécurité et l'accessibilité de nos concitoyens. 2010 verra le démarrage de l'extension du gymnase et de sa salle supplémentaire si nécessaire aux associations.

L'espace culturel sera, n'en doutons pas, réalisé parce qu'il est indispensable à la mise aux normes obligatoire de la bibliothèque et à la qualité de l'enseignement de la musique. Leurs financements sont acquis pour l'essentiel ; ces fonds sont prêts à être mobilisés et ne seront pas distraits de leur destination même si leur apparence épaisse laisse à certain penser qu'on pourrait s'y endormir.

Il n'en est pas question ! Depuis 2002, nous agissons dans le sens de l'Agenda 21, toujours avec le souci de la concertation, en prenant les avis des utilisateurs, en construisant pour être économes en énergie, en développant des actions qui bénéficient aux habitants actuels et préservent les ressources de demain.

Au sein de la Communauté de communes, Chartrettes, Fontaine le Port et Samoio sur Seine agissent aussi dans ce sens. Ainsi, dès la fin de ce mois de septembre, va débuter une longue démarche faite de réunions, d'échanges et d'évaluations pour progresser encore. Ce sera notre agenda partagé, celui du 21ème siècle ! Chacun est invité à y participer.

Pour Bois le Roi, la Majorité municipale avec Nicole Delporte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

L'impératrice Eugénie au secours de l'école des filles de Bois le Roi

L'impératrice Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III, acquise aux idées du philosophe Saint-Simon sur l'égalité des sexes, est connue pour ses idées féministes. Elle fit avancer la cause des femmes sous tous ses aspects. Elle intervint ainsi en faveur de Victoire Daubié qui avait obtenu son baccalauréat mais dont le ministre de l'instruction publique refusait la signature du diplôme, décida en l'absence de son mari de remettre la Légion d'Honneur à une femme, Rosa Bonheur, et obtint que l'étudiante Madeleine Brès put s'inscrire en faculté de médecine, les femmes ne pouvant le faire, étant jugées mineures. C'est dans le même état d'esprit qu'elle participa à l'édification de l'école des filles de Bois le Roi, mettant fin à une longue histoire. La loi Daunou de 1795 votée par la Convention, rendit l'école obligatoire. Avant la Révolution, l'église de Bois le Roi entretient une petite école dans ses locaux. Cette petite école est détruite pour vétusté en 1818 et le Conseil municipal loue tout proche, une Maison d'École qui est aussi la Maison Commune où se déroulent les séances du Conseil municipal. L'école accueille alors garçons et filles. Elle n'est pas gratuite (le sera en 1881), les

familles payant à l'instituteur une rétribution scolaire par enfant, dont le prix est fixé par la mairie. La rétribution des indigents est prise en charge par la municipalité, ceci a une incidence sur la suite... La loi Guizot de 1833 rend obligatoire la réalisation d'une école primaire pour les garçons dans les communes de plus de 500 habitants. Des projets de construction émergent dès 1835. L'écroulement de l'église en retarde la réalisation. Le premier bâtiment scolaire en son lieu actuel jugé central près de l'église, sort de terre en 1842-44 sur un terrain donné par la commune. Les filles y sont toujours présentes. Le trajet du train coupera le terrain en 1848. Mais la loi Falloux de mars 1850 fait obligation aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles séparément. Dès juillet 1853, Jean Varly étant maire, un projet de construction d'une école des filles se fait jour. Cependant les élections municipales d'août 1853 vont changer le cours des choses...

A suivre

**Michèle SALIOT,
Comité consultatif du patrimoine.**



3

OCTOBRE 2010

LE CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE DE L'ÉCOLE OLIVIER MÉTRA

Claude ALEMANY, Conseiller municipal,
délégué aux technologies nouvelles et énergies renouvelables

Enfin, nous y sommes ! Après deux années de préparation, le champ photovoltaïque de l'école Olivier Métra est installé et produira ses premiers kilowattheures courant octobre.

Site parfait de par son orientation, le vaste toit de l'école présente l'avantage d'une surface disponible apte à recevoir toute extension future que la collectivité pourrait décider. Situé à proximité d'un site classé, il a reçu l'agrément de l'architecte des bâtiments de France.

Les propriétaires des maisons alentours ont donc la possibilité, pourvu qu'ils respectent les quelques dispositions de notre plan local d'urbanisme et les recommandations de l'architecte des bâtiments de France, d'installer eux aussi des panneaux solaires sans craindre les foudres de cette institution.

Dans de précédents articles publiés fin 2007 et début 2008, nous avons fait le point sur les énergies alternatives au pétrole. Notre préoccupation d'alors était la fin inéluctable de l'énergie fossile abondante et bon marché. Nous étions confrontés à des prix fous, avec un baril à plus de \$100.

Deux années plus tard, le prix du baril a quelque peu décliné, mais se situe toujours dans une fourchette \$72-80, malgré une baisse drastique de la demande, consécutive à une crise économique et financière majeure qui a touché les pays développés au deuxième semestre 2008. Par effet de ricochet, la crise économique occidentale affecte la croissance asiatique qui fléchit actuellement, limitant la demande en pétrole. Un nouvel équilibre volume-prix est établi. Cependant, il manquera à terme au minimum 5 millions de baril/jour lorsque l'économie sera revenue à son état d'avant crise.

Le prix de l'énergie n'est pas le seul problème que nous avons à gérer. Le désastre écologique du golfe du Mexique après l'explosion de la plateforme BP, réveille les consciences.

De catastrophes gigantesques en pollutions mesquines et continuelles, les consommateurs supportent de moins en moins les atteintes répétées, faites en leur nom, à la qualité de l'environnement. Ils puisent dans ces événements, de nouvelles sources de motivation pour avoir des gestes «écologiques» au quotidien et passer aux énergies renouvelables.

En tant que collectivité territoriale, la com-

mune a la possibilité et le devoir de mettre à disposition des administrés, des informations fiables sur les coûts, les procédures, les performances des équipements de production d'énergies renouvelables.

Dans cet état d'esprit, un groupe de travail a été constitué autour de l'adjoint à l'environnement. Plusieurs projets ont été menés de front par plusieurs groupes d'élus, dont le bilan énergétique des bâtiments communaux, l'amélioration des systèmes de chauffage du patrimoine communal et l'installation d'un champ photovoltaïque expérimental. Ce dernier nous permettra d'obtenir un retour d'expérience à destination des Bacots qui seraient intéressés par le passage à ce type d'énergie à l'occasion de la rénovation d'un habitat existant.

Nombre de sources d'informations sont accessibles, mais elles sont souvent partisans car émises par des professionnels fortement impliqués dans la promotion d'un système ou d'une marque en particulier.

Pour notre part, nous ne sommes instrumentalisés par personne et nous gardons la maîtrise de nos choix. Notre but est d'acquérir l'expérience de la réalisation de l'ouvrage, du choix des technologies, de la procédure de raccordement au réseau ERDF.

Le retour d'expérience sera surtout effectif sur l'aspect validation des calculs théoriques et évolution du niveau de production dans le temps, sous les effets conjugués de la salissure des panneaux, de la corrosion des connexions et des câbles, du vieillissement de l'électronique de l'onduleur.

Nous obtiendrons aussi des confirmations sur les effets de la température et de l'ensoleillement sur les paramètres fondamentaux du champ photovoltaïque.

Nous aurons préalablement appris à maîtriser l'insertion paysagère et le respect des directives de notre plan local d'urbanisme.

Nous aurons enfin veillé à réaliser le projet en tenant nos objectifs de coût, malgré une avalanche de nouvelles préconisations en matière de sécurité ayant entraîné deux modifications substantielles et onéreuses.

A suivre



STAGE MUSICAL FRANCO-ALLEMAND

Une trentaine de Bacots (jeunes et adultes) ont retrouvé un nombre équivalent d'Allemands à Langenargen pour une semaine de stage musical, à la suite de l'Uferfest.

Les jeunes, conduits par Didier Delepeleer, ont étudié des œuvres pour percussions et divers autres instruments (musiques sud-américaines et compositions de Didier Delepeleer).

Les adultes, dirigés par Christian Noury, ont interprété des œuvres sacrées et profanes.

L'accueil par les familles allemandes a été aussi chaleureux que toujours.

Le stage, déroulé dans une ambiance festive et joyeuse, s'est achevé par un concert donné en plein air devant le Château Montfort. Une foule dense a vivement applaudi les musiciens et choristes.



Ainsi une nouvelle page du jumelage a été écrite pour la plus grande joie de toutes et tous. Cette page n'aurait pu être écrite sans la gentillesse de Monsieur Rolf Muller, maire de Langenargen que nous remercions vivement, assisté du Directeur du conservatoire, qui a mis gracieusement à la disposition des musiciens et choristes les locaux de l'école de musique ainsi que ses nombreux instruments de musique.

Site du Jumelage : www.boislerojumelage.fr

Découvrez gratuitement les techniques douces de Détente et de Bien-être à Bois le Roi

La section Gym Douce de l'Union Sportive de Bois le Roi vous propose différentes techniques de détente et de bien-être afin d'entretenir votre forme et votre santé, de vous libérer du stress et des tensions, de redynamiser et harmoniser votre énergie et vous invite à 2 séances « découverte » dans chacune de ces disciplines à l'horaire de votre choix :

La Gymnastique Détente, activité physique au cours de laquelle sont appliquées différentes techniques de bien-être corporel et mental tels que des exercices respiratoires, d'assouplissement, de stretching, de renforcement musculaire du dos, des abdominaux et les séances se terminent par une relaxation.

Lundi, de 16h à 17h et de 19h30 à 20h30
Mardi, de 10h à 11h
Jeudi, de 19h30 à 20h30
Vendredi, de 10h à 11h et de 18h15 à 19h15

La Sophrologie, basée sur des exercices qui permettent la redécouverte de votre corps, vous ouvre les portes du contrôle émotionnel, vous libère du stress et des tensions, vous réapprend à bien dormir et à protéger votre sommeil

Jeudi, de 18h15 à 19h15

Le Qi Gong, art millénaire chinois et gymnastique de santé relaxante, alliant le mouvement souple et lent rythmé par la respiration et la concentration d'esprit.

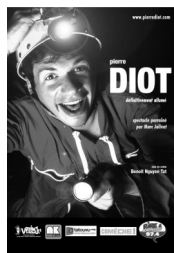
Son but est de faire circuler l'énergie vitale et de la tonifier pour vous permettre ainsi de trouver une harmonie dans votre être physique, psychique et émotionnel

Jeudi, de 10h à 11h

Toutes ces activités, accessibles à tous et à tout âge, se déroulent à la salle du complexe sportif Langenargen, rue Moreau de Tours à Bois le Roi.

Tout renseignement complémentaire est possible à us-boisleroi.gymdouce@laposte.net ou : Gym Douce, Annette Cudonnet 06 84 13 14 19, Catherine Penou 06 50 10 16 52 - Sophrologie : Jacqueline Bruna 01 60 69 67 06 - Qi Gong : Yvonne Steil 01 64 45 68 61.

UNE SEMAINE DE THEATRE POUR RIRE
8^{ème} FESTIVAL DE THEATRE LES BRIARDISES
Du samedi 2 au samedi 9 octobre
Des acteurs professionnels, des pièces parisiennes
Prix des places 14€ - réservations au 06 64 65 01 49



Définitivement allumé, one man show de et par Pierre Diot
Mardi 5 octobre, Héricy, Bar du Centre, 20h30,
Mercredi 6 octobre, Bois le Roi, Speak, 20h30



4 secrets de Julien Labigne, Mathieu Sinclair, Sébastien Clergue
Jeudi 7 octobre, Bois le Roi, Salle Marcel Paul, rue Demeufve, 20h30
Samedi 9 octobre, Vulaines, salle Guy Cresson, 20h30



Sans elles de Matthieu Burnel
Mercredi 6 octobre, Héricy, L'Orangerie, 20h30
Vendredi 8 octobre, Bois le Roi, Château de Tournezy, 20h30



Les batifolles de Christian Dob
Vendredi 8 octobre, Samoreau, La Grange aux Dimes, 20h30
Samedi 9 octobre, Bois le Roi, Château de Tournezy, 20h30



Le chalet de l'horreur de Patricia Levrey
Vendredi 8 octobre, Fontaine le Port, salle des fêtes, 20h30
Samedi 9 octobre, Chartrettes, espace multiculturel, 20h30



Lady's night de Anthony McCarten, Stephen Sinclair et Jacques Collard
Samedi 2 octobre, Champagne sur Seine, salle des fêtes, 20h30
Samedi 9 octobre, Samoies sur Seine, La Samoiesienne, 20h30



Mission Florimont de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino
Lundi 4 octobre, Chartrettes, espace multiculturel, 20h30, ouverture du festival



Ma colocataire est encore une garce de Fabrice Blind, Michel Delgado et Nelly Marre
Mardi 5 octobre, Samoies sur Seine, La Samoiesienne, 20h30
Mercredi 6 octobre, Samoreau, La Grange aux Dimes, 20h30

6

Voir aussi le Tambour de septembre- Attention le spectacle du jeudi 7 octobre à Bois le Roi se tient à la salle Marcel Paul, rue Demeufve.

Marchons vers l'école

L'opération internationale «Marchons vers l'école» a pour objectif d'inciter parents et enfants à aller à l'école à pied ou en vélo et contribuer, par conséquent, aux changements de comportements et d'habitudes des déplacements domicile-école. C'est donc l'occasion de mener des actions en faveur de l'éco mobilité scolaire.

Dans ce cadre, la commune de Bois le Roi poursuit sa politique de sécurité routière avec plusieurs actions en cette rentrée scolaire. De nouvelles affiches seront bientôt visibles à plusieurs points clefs de la commune avec des messages simples et efficaces pour la sécurité de tous.

Du 4 au 15 octobre, le 1000 Pattes aura le plaisir d'accueillir à nouveau les ânes de l'ânerie baccotte et des ateliers sécurité routière seront tenus par des bénévoles sur le temps de midi à l'école Olivier Métra.

Tout ceci s'ajoute aux interventions de prévention routière reconduites par les policiers municipaux dans les trois écoles.



Attention : pas de ramassage de poubelles marrons ou jaunes les jours fériés

Allo Déchets (service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous)
01 64 23 35 54 10€ pour 1m³
Déchetterie du Châtelet-en-Brie:
service gratuit,
Lundi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 10h à 13h
01 64 13 32 09
Le tri sélectif: Un doute, un problème ? 0800 133 895
Problèmes eau ou égouts
VEOLIA : 0 811 900 400
Les piles et cartouches usagées
Containers en Mairie (hall d'entrée)

Des disques de stationnement zone bleue, sont disponibles gratuitement en Mairie

Le camion de la Maison de l'Emploi et de la Formation Sud 77 sera présent de 13h30 à 17h30 en mairie :

Mardi 5 octobre :

Samois sur Seine,

Mardi 19 octobre :

Fontaine le Port,

Mardi 2 novembre :

Chartrettes,

Jeudi 18 novembre :

Bois le Roi

Le 1000 Pattes a fait sa 5ème rentrée. Le quartier des Cerisiers recherche des bénévoles pour accompagner à tour de rôle, tous les matins les enfants à l'école. Vous êtes disponible entre 8h15 et 9h un matin par semaine, faites vous connaître auprès du service enfance au 01 60 59 18 15.

Vous rencontrez un problème, une difficulté, handicap, maladie, isolement...



LA VIE PLUS DOUCE

trouve avec vous des solutions.
Venez en parler avec nous à la permanence en mairie,
tous les lundis de 14h à 16h, et sur rendez vous au 01 60 59 18 26.

STRUCTURE ACCUEIL EMPLOI

Chaque mardi de 14h à 17h en Mairie

Ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi
Nathalie Buisson
01 60 59 18 26.

Les détecteurs de fumée

Le 10 mars 2010, la loi sur les détecteurs de fumée a été publiée. Les Français ont désormais un délai de cinq ans pour installer un DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) dans leurs habitations.

Voir le site www.prevention-incendie.gouv.fr

A PROPOS DES FEUX DE VEGETAUX

Les feux de végétaux hors incinérateurs sont autorisés du 1er octobre au 31 mars, du lever du jour à 16h, à plus de 200m d'un massif boisé, après déclaration auprès du secrétariat de la Police Municipale en Mairie. Le feu doit être sous la surveillance d'adulte entouré des mesures de sécurité habituelles (extincteur ou jet d'eau, conditions météorologiques non défavorables).

Le formulaire de déclaration est disponible en mairie ou sur www.ville-boisleroi.fr

Centenaire de la crue de 1910



La Fédération des Associations de Protection de la Vallée de la Seine de notre département, qui regroupe 18 associations, présidée par Yvon Dupart, présente une exposition et le film produit sur ce thème :

«La crue de 1910 à Paris, en Seine et Marne...Et maintenant ?»

La réalisation de ce film confiée à Marc Girault, président de l'Association Bois le Roi Audiovisuel et Animation, traite des points suivants :

Que s'est-t-il passé à Paris et en Seine et Marne ? Quelles en étaient les causes ?

Cela peut-il se reproduire ? Comment anticiper, protéger, gérer une telle crise ?

Ce projet bénéficie du soutien du Conseil Général de Seine et Marne. L'exposition et la pro-

jection du film tournent dans plusieurs communes du sud seine et marnais. Bois le Roi les accueillera les 14 et 15 octobre avec la participation du groupe Patrimoine. Les élèves des écoles des Viarons et Olivier Métra visiteront et exploiteront l'exposition au sein de leurs établissements respectifs. Le vendredi 15 octobre : exposition et deux séances de projection-débat à 18h30 et 21h au Château de Tournezy, Base de Loisirs. Entrée gratuite sur réservation par téléphone à la mairie au 01 60 59 18 18 ou 01 60 59 18 12. Une plaque de repère de crue sera inaugurée à cette occasion



LE CARNET

(Transcription des actes d'état civil de Bois le Roi)

NAISSANCES Nos SOUHAITS DE BIENVENUE

Méridith CHOLET née le 17/08/2010

Soline DURET née le 02/09/2010

Merveille MPOYI-MOYEMBI née le 04/09/2010

Frédéric SAGET né le 12/09/2010

MARIAGES—Nos FÉLICITATIONS À

Julien LAVABRE et Aude SIFFERLEN le 21/08/2010

Thibault SOULÈS et Véronique PLASSARD 28/08/2010

Julien TISSEAU et Hélène ARFEUILLERE 04/09/2010

José MONTEDEOCA BAREA et Lydia SETTON 04/09/2010

Julien CORNABÉ et Mélanie MAURIELLO 11/09/2010

DÉCÈS NOUS ADRESSONS UN MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES

Lucienne BAUD le 16/08/2010 à l'âge de 89 ans

Rolande CATALAN le 15/09/2010 à l'âge de 99 ans

CALENDRIER

Ce Tambour est distribué
du jeudi 30 septembre
au dimanche 3 Octobre

Festival de théâtre

Les Briardises

Du samedi 2 au samedi 9 octobre
(Lire page 6)

Conseil municipal

Mercredi 13 octobre
Mairie 20h30

Atelier «Brin de causette»

Jeudi 7 octobre Mairie 14h30

L'atelier "Brin de causette" mis en place par le CCAS, avec l'appui de la bibliothèque municipale et de l'Adellec (Association pour le développement de l'écriture, de la lecture, des loisirs et de la culture), destiné aux seniors, se réunira tous les premiers jeudis de chaque mois. La réunion se clôturera par un goûter. Les personnes ne pouvant se déplacer doivent s'inscrire auprès de Nathalie Buisson 01 60 59 18 26.

Concert

Les Amis de l'Orgue
Vendredi 8 octobre
Eglise 20h30

Sortie 1000 Pattes

Dimanche 10 octobre (Lire ci-contre)



**Animation lecture
«Au pays des chevaliers, princesses et dragons»**

mardi 26 octobre

Bibliothèque municipale

14h pour les 3-4-5 ans et 15h30

pour les 6-7-8 ans

Inscription indispensable
(places limitées)

Renseignements :
01 60 69 54 06



Journée du développement durable

Samedi 30 octobre Salle Marcel Paul
Rue Demeufve

LE TAMBOUR DE VILLE

Mairie de Bois le Roi

4 Avenue Paul Doumer—77590 Bois le Roi
Tél: 01 60 59 18 00—Fax : 01 60 59 18 25
Messagerie : affaires-generales@ville-boisleroi.fr
www.ville-boisleroi.fr

Responsable de la publication:

Nicole Delporte

Rédacteur en chef:

Jean-Paul Maubert

Impression:

Imprimerie Hermant—01 60 70 07 40

Ce Tambour est imprimé sur papier recyclé et éco-labellisé

Samedi 2 et dimanche 3 octobre

11h-18h salle du Clos Saint Père,
site Olivier Métra

Exposition de peinture : René Valentini,

Prix du public de l'exposition 2009
de l'Atelier du Trait d'Union

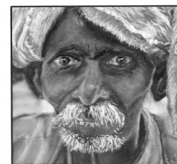
Samedi 9 et dimanche 10 octobre

11h-18h salle du Clos Saint Père, site Olivier Métra

Exposition de l'Atelier du Trait d'Union :

pastel sec, dessin, peinture

Entrées libres. Renseignements 01 64 87 11 90.



Concert vendredi 8 octobre 20h30

en l'Eglise de Bois le Roi

Händel, Mozart, Haydn, Bach, Puccini, Mendelssohn

Orgue, Marie-Odile Vigreux – Chant, Regina Dahlen



Retransmission sur écran
assurée par Bois le Roi
Audiovisuel et Animation
Participation libre



LE 1000 PATTES, EN SORTIE



Avec le concours de l'USB Rando pour Tous

Dimanche 10 Octobre à 10h

Au carrefour de la Croix de Toulouse
(croisement D138 et D116) pour une boucle de
8 km entre le Rocher Cassepot et la Tour Denecourt

Environ 3 heures de marche effective. Retour prévisible au parking vers 16h.

Prévoir un litre d'eau par personne, et des en-cas (pruneaux, raisins secs, barre de céréales). Se vêtir en fonction de la météo (de bonnes chaussures, casquette, coupe-vent, etc.). N'oubliez pas la chanson du 1000 Pattes et le circuit du parcours !



JOURNEE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Samedi 30 octobre de 10h à 18h, Salle Marcel Paul,
rue Demeufve

A l'initiative de la

Communauté de communes Pays de Seine
Stands, expositions autour de l'Agenda 21.

L'Agenda 21 définit les actions du 21^{ème} siècle en faveur du développement durable et propose des recommandations sur le logement, la gestion des ressources en eau et des eaux usées, la gestion des déchets. L'agenda 21 local décline au niveau de notre communauté des actions concrètes. Une exposition présentera les résultats des travaux, diagnostic et pistes d'actions, réalisés par des élèves de l'ISIGE, centre de formation en environnement et développement durable de l'école des Mines de Paris installée à Fontainebleau.